



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأمم المتحدة  
للأغذية والزراعة

F

## CONSEIL

### Cent soixante-huitième session

29 novembre – 3 décembre 2021

### Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO

#### Résumé

Conformément à l'usage, le Conseil est informé de l'évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO, en l'occurrence sur les thèmes suivants:

- 1) notes de synthèse sur l'agriculture et l'alimentation de la quinzième Conférence des Parties (COP 15) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) et de la vingt-sixième Conférence des Parties (COP 26) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC);
- 2) science et innovation au service de la transformation des systèmes agroalimentaires;
- 3) interventions en cas de crise alimentaire: situations d'urgence et renforcement de la résilience des pays relevant des phases 3 et au-delà du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire;
- 4) transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous – voies à emprunter.

On trouvera de plus amples informations sur les thèmes susmentionnés dans les annexes web au présent document (CL 168/INF/4).

#### Suite que le Conseil est invité à donner

Les thèmes susmentionnés sont présentés aux participants à la cent soixante-huitième session du Conseil pour information seulement.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M. Rakesh Muthoo  
Directeur  
Division des services aux organes directeurs (CSG)  
Tél: +39 06570 55987  
Courriel: CSG-Director@fao.org

## I. Notes de synthèse sur l'agriculture et l'alimentation de la quinzième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et de la vingt-sixième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

1. Le Plan stratégique 2011-2020 de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et les 20 objectifs d'Aichi pour la biodiversité correspondants ont pris fin en 2020. Le lancement d'un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, doté d'un nouvel ensemble d'objectifs et de cibles visant à enrayer la perte de diversité biologique, était prévu lors de la quinzième Conférence des Parties (COP 15) à la CDB, qui devait se tenir en 2020. La propagation rapide de la pandémie de covid-19 a ralenti la progression des activités consacrées à la mise au point de ce cadre.

2. Il a été prévu que la quinzième Conférence des Parties à la CDB serait organisée en deux parties. La première s'est tenue à distance, du 11 au 15 octobre 2021, et la seconde sera organisée en présentiel à Kunming (Chine), du 25 avril au 8 mai 2022. La première partie a comporté un segment de haut niveau destiné à mobiliser la volonté politique à l'appui des négociations en cours sur la mise au point d'un cadre mondial efficace de la biodiversité pour l'après-2020, qui sera adopté lors de la deuxième partie. Les ministres, les représentants des organisations internationales et régionales et les parties prenantes non contractantes ont ainsi pu mener des débats approfondis afin de renforcer l'ambition de ce cadre. La déclaration de Kunming, *Civilisation écologique – Bâtir un avenir commun pour toutes les formes de vie sur Terre*, a aussi été adoptée par les ministres à cette occasion, le 13 octobre 2021.

3. La cinquante-deuxième session des organes subsidiaires<sup>1</sup> et la vingt-sixième Conférence des Parties (COP 26) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)<sup>2</sup>, à l'origine prévues en 2020, ont été organisées en 2021. L'objectif était de mettre un point final aux dernières décisions visant à assurer la mise en œuvre intégrale de l'Accord de Paris et d'examiner les mécanismes du marché du carbone, le financement des pertes et des préjudices, la mise à disposition de 100 milliards d'USD aux fins de l'action climatique et les délais communs relatifs à la révision des contributions déterminées au niveau national. D'une grande importance s'agissant des systèmes agroalimentaires, les pays étaient censés mener à terme les derniers ateliers prévus dans le cadre de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture et du plan par étapes correspondant (décisions 4/CP.23; FCCC/SBI/2018/9 et FCCC/SBSTA/2018/4).

4. En raison de la pandémie de covid-19, des échanges ont été menés à distance afin de faire avancer les travaux en retard, dans le cadre des Dialogues sur le climat (23 novembre – 4 décembre 2020) et de la cinquante-deuxième session des organes subsidiaires (31 mai et 17 juin 2021). Les débats informels tenus au cours de ces réunions et les progrès obtenus dans le cadre des consultations, elles aussi informelles, ont été publiés dans des documents non officiels; l'adoption officielle a eu lieu lors de la COP 26, organisée à Glasgow du 31 octobre au 12 novembre 2021.

## II. Science et innovation au service de la transformation des systèmes agroalimentaires

5. En vue du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, sur la base des pistes d'action définies et en mettant à profit divers échanges, le Groupe scientifique a organisé les [Journées de la science en vue du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires \(2021\)](#), qui ont été accueillies et animées par la FAO les 8 et 9 juillet 2021. Il s'agissait de deux demi-journées de rencontres et réunions tenues en ligne, accompagnées de manifestations organisées en marge de l'événement. Plus de 2 000 participants du monde de la recherche, de la sphère politique, de la société civile et du secteur productif se sont réunis pour examiner comment tirer parti de la science, de la technologie et de l'innovation pour transformer les systèmes agroalimentaires. Les faits saillants des débats tenus pendant les Journées de la science sont publiés dans un [rapport](#) qui met en avant les possibilités d'investissements dans la science et la technologie, ainsi que les déficits de données qu'il faut traiter pour transformer les systèmes alimentaires à bon escient et de manière fructueuse. Par ailleurs, [du 5 au 7 juillet 2021, 40 manifestations parallèles](#) ont été organisées de manière

<sup>1</sup> <https://unfccc.int/fr/event/conference-de-mai-juin-2021-d-onu-climat-sessions-des-organes-subsidiaries>.

<sup>2</sup> <https://unfccc.int/fr/node/307746>.

indépendante avant les Journées de la science, ce qui a permis aux partenaires de présenter leurs points de vue.

6. Le Programme d'action d'Addis-Abeba et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ont permis de mettre en place le Mécanisme de facilitation des technologies, à l'appui de la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). La FAO est un membre actif de l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable. En 2021, l'Organisation a contribué au Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation, tenu les 4 et 5 mai, et a participé à la deuxième séance du Forum consacrée aux moyens efficaces de concrétiser les ODD, à savoir la science, la technologie et l'innovation au service de l'élimination de la pauvreté et de la faim, de l'amélioration du bien-être de l'humanité et du renforcement de la résilience, ainsi qu'à une manifestation de haut niveau sur la science, la technologie et l'innovation eu égard aux plans par étapes relatifs aux ODD. La FAO a aussi activement contribué au forum politique de haut niveau pour le développement durable grâce à son dialogue sur les partenariats à l'œuvre dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation eu égard aux plans par étapes relatifs aux ODD, ainsi qu'à une séance de haut niveau, tenue le 9 juillet 2021, sur la mobilisation de la science, de la technologie et de l'innovation et sur le renforcement de l'interface entre la science, les politiques et la société.

### **III. Interventions en cas de crise alimentaire: situations d'urgence et renforcement de la résilience des pays relevant des phases 3 et au-delà du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire**

7. Ces cinq dernières années, la FAO et ses partenaires ont appelé l'attention sur le nombre croissant de personnes victimes de l'insécurité alimentaire aiguë à un niveau de crise ou pire (phase 3 et au-delà du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire). Depuis la mi-2020, la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont tiré la sonnette d'alarme face à une accélération de cette augmentation, en raison d'une conjonction de facteurs délétères (conflits, chocs économiques exacerbés par la covid-19 et dérèglement climatique). En 2020, le nombre des personnes concernées a grimpé en flèche, pour atteindre 155 millions, et le Réseau mondial contre les crises alimentaires et le Réseau d'information sur la sécurité alimentaire estiment qu'au moins 161 millions de personnes souffraient d'insécurité alimentaire aiguë entre janvier et septembre 2021.

8. En septembre 2021, dans quatre pays, plus de 500 000 personnes étaient dans des conditions proches de la famine ou de famine (phase 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire). Le 11 mars 2021, lors du débat du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) consacré aux conflits et à la sécurité alimentaire, le Secrétaire général de l'ONU a préconisé une intervention rapide et coordonnée et a demandé aux États Membres et aux partenaires du système des Nations Unies de prendre des mesures pour prévenir la famine. Il a mis en place une équipe spéciale de haut niveau chargée de prévenir la famine afin d'attirer l'attention et de mobiliser un soutien en faveur des pays les plus touchés. L'équipe spéciale, placée sous la direction du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), de la FAO et du PAM, plaide en faveur de la mobilisation de davantage de ressources pour intensifier l'intervention humanitaire et enrayer la progression de la famine, promeut un meilleur accès aux personnes démunies et facilite la mise en commun cohérente des données et de l'information en temps réel.

9. Au sein de l'équipe spéciale, la FAO préconise l'adoption de mesures préventives et rapides, afin de protéger les moyens d'existence et d'éviter une aggravation de la situation, en notant que la grande majorité des populations touchées dépendent de l'agriculture, sous une forme ou une autre, pour leur survie. Le 6 octobre 2021, en collaboration avec le groupe des amis des interventions menées pour venir à bout des conflits et de la faim, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la FAO et le PAM ont organisé à distance une manifestation de haut niveau à l'appui de la prévention et de l'élimination de la famine dès maintenant. Lors de cette manifestation, les participants ont fait le point sur les mesures récentes visant à enrayer la progression de la famine et du risque de famine. Ils ont aussi examiné quelles mesures urgentes la communauté internationale devait prendre pour éviter une aggravation et une expansion de l'insécurité alimentaire aiguë à l'échelle mondiale. Les États Membres et les partenaires ont aussi été informés des activités de l'équipe spéciale de haut niveau

chargée de prévenir la famine. Les orateurs principaux et les États Membres ont prôné le renforcement des approches et de la collaboration entre les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix afin de prévenir la famine à long terme, tout en reconnaissant qu'il était important d'obtenir davantage de financements et un soutien accru en faveur des moyens d'existence agricoles dans le cadre des interventions humanitaires, et qu'il fallait investir dans des systèmes agroalimentaires résilients et inclusifs.

**IV. Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous – voies à emprunter.**

10. Pour la cinquième année, le rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* a été élaboré conjointement par la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Outre la première évaluation globale de la situation de la faim et de l'insécurité alimentaire en 2020 fondée sur des données récentes collectées dans le monde entier lors d'une année où la pandémie de covid-19 a eu de lourdes répercussions, le rapport présente six voies importantes qui peuvent mener à la transformation des systèmes alimentaires. Ces voies sont proposées pour traiter en particulier les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, notamment les conflits, la variabilité du climat, les extrêmes climatiques et les ralentissements et fléchissements économiques, qui sont tous de plus en plus fréquents, de plus en plus intenses et, souvent, associés. En partenariat avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et les institutions du système des Nations Unies, la FAO coordonnera l'aide apportée aux pays aux fins de la mise en place de ces voies au niveau national.